

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements  
en date du 11 novembre 1999

**Demandeur :** ROEE

---

**Question 12**

Références : SCGM-6, doc.1, p.5/5, 1.12-17  
SCGM-8, doc.15, ligne 15, col. 1

Demandes :

- a) Veuillez expliquer quel a été le traitement comptable, pendant la période 98-99, du montant de 29 millions \$ du « compte de stabilisation tarifaire du 30 septembre 1998 » avant son inclusion dans la base de tarification 99-2000, le 1er octobre 1999.
  - b) Veuillez expliquer pourquoi le compte de stabilisation tarifaire indique un solde projeté négatif de 512,000\$ en date du 30 septembre 1999.
- 

**Réponse**

- a) Voir SCGM-6, document 8.2.
- b) Le solde au 30 septembre 1999 des comptes de stabilisation tarifaire se présente comme suit :

Nivellement température	7 968 064
Nivellement gaz perdu	(2 836 784)
Nivellement teneur calorifique	(295 936)
Nivellement des intérêts	<u>(5 347 860)</u>

**(512 516)**

et regroupe le solde non amorti des comptes de stabilisation de 1995, 1996 et 1997.